

## L'Afrique du Nord à l'épreuve

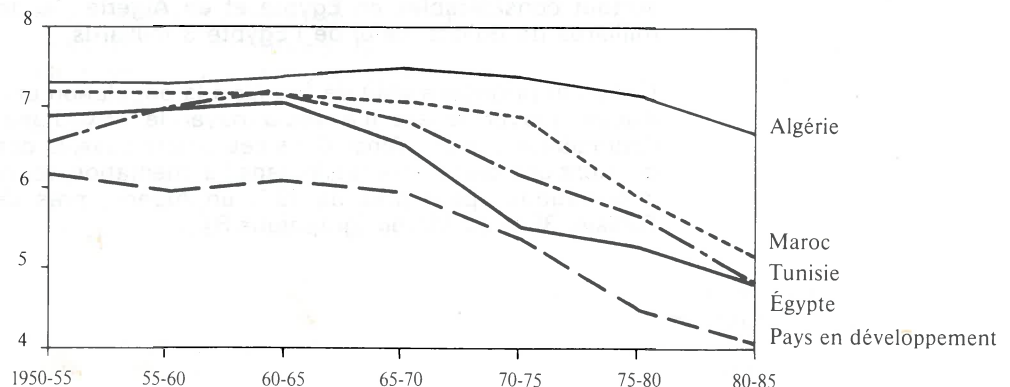
Les événements qui viennent de secouer l'Algérie — au-delà des circonstances particulières de leur déclenchement et du contexte politique dans lequel ils se déroulent — sont fortement liés aux difficultés d'un pays confronté à un resserrement drastique de ses moyens de financement alors qu'il doit faire face à une très forte croissance démographique. L'Algérie n'est pas le seul pays méditerranéen à se débattre dans cette double contrainte<sup>(1)</sup>. Les autres pays du Maghreb et l'Egypte se trouvent dans des situations sur bien des points comparables. Le sous-emploi massif, les pénuries liées aux restrictions à l'importation affectent directement la vie quotidienne de la population, rendant très délicate la recherche de nouvelles voies de développement, moins étatiques, vers lesquelles ces pays commencent à s'orienter.

### L'intensité de la pression démographique

En l'espace de trente ans, entre 1950 et 1980, la population des pays du Maghreb et de l'Egypte a doublé. Ces pays ont en effet traversé cette phase de la transition démographique où le maintien des comportements traditionnels de fécondité, alors que chute la mortalité, produit une forte croissance de la population. Selon les pays et les époques, cette croissance de la population a été perçue comme un facteur de richesse ou comme un fardeau économique.

Si, dans l'ensemble de l'Afrique du Nord, la baisse de la fécondité se manifeste plus tardivement et plus lentement que dans d'autres zones de niveau de développement comparable, il existe néanmoins des différences importantes entre les pays (graphique A). Elles tiennent à l'attitude des pouvoirs publics et à la façon dont a évolué le statut de la femme dans la société. En Tunisie, par exemple, l'Etat a précipité les évolutions en adoptant dès 1956 le Code du statut personnel et en prenant au début des années soixante des mesures en faveur de la contraception. L'Algérie, par contre, a longtemps été en tête des pays en développement anti-malthusiens qui affirmaient en 1974 à la Conférence mondiale de la population : « le meilleur contraceptif, c'est le développement ». Avec l'arrivée au pouvoir de M. Chadli Benjedid, la réduction du taux de natalité est devenue, dans les textes, une priorité, mais le statut de la femme, qui joue un rôle crucial dans l'évolution de la fécondité, n'a guère changé.

GRAPHIQUE A  
Evolution des taux de fécondité  
(nombre moyen d'enfants par femme)



Source : Calculs CEPII à partir des statistiques de la FAO.

(1) Cf. « La dette des pays méditerranéens », *La Lettre du CEPII*, n° 66, octobre 1987. L'analyse développée ici s'inspire d'une étude réalisée par A. Chevallier et V. Kessler au CEPII pour le Commissariat général du Plan : *Les économies d'Afrique du Nord face à leur démographie*, Rapport final de la Convention d'étude n° 7/1987, octobre 1988.

## 2 Les répercussions sur l'emploi

Les différences dans les taux de fécondité se retrouvent dans les rythmes de croissance démographique. Celle-ci devrait rester proche de 3 % en Algérie jusqu'aux dernières années de ce siècle, tandis qu'elle passera en dessous de 2 % dans les autres pays. Entre 1980 et 2010 la population algérienne aura de nouveau doublé <sup>(2)</sup>.

Conséquence directe de la poussée démographique, depuis trois décennies, la croissance de la population active en Afrique du Nord est très soutenue. Mais les difficultés financières comme les obstacles à l'émigration rendent l'absorption des arrivées sur le marché du travail beaucoup plus difficile qu'auparavant. Le sous-emploi, qui était déjà un problème majeur, s'accroît sensiblement. Le cas de l'Algérie est exemplaire : alors que la population active augmente actuellement d'environ 180 000 personnes par an, les créations d'emploi, de l'ordre de 140 000 par an au début des années quatre-vingt, sont tombées en 1985 à 122 000, en 1986 à 116 000, en 1987 à 114 000 <sup>(3)</sup>.

La pression de l'offre de travail n'est pas près de diminuer. Les moins de 15 ans représentent actuellement, selon les pays, 40 à 45 % de la population. L'arrivée des jeunes générations sur le marché du travail est devenue un enjeu essentiel. En dépit des infléchissements démographiques prévisibles, les estimations du BIT montrent que la croissance de la population active va rester très forte au cours des vingt-cinq prochaines années dans pratiquement tous les pays, et notamment en Algérie (tableau 1).

TABLEAU 1  
Croissance  
de la population active

(taux annuels en %)	1970-80	1980-85	1985-90	90-2000	2000-10
Algérie	3,2	3,6	3,8	3,7	3,6
Egypte	2,1	2,6	2,6	2,7	2,5
Maroc	3,5	3,3	3,2	3,0	2,6
Tunisie	3,7	3,1	3,1	2,7	2,3

Source : BIT, *Population active 1950-2025, Genève, 1986.*

## 3 Le poids de la dépendance agro-alimentaire

La charge des créations d'emplois portera inégalement sur les différents secteurs de l'économie. En effet, l'agriculture ne créera pas ou peu d'emplois, et la part de l'administration dans l'emploi total devra se stabiliser, l'Etat n'ayant désormais plus les moyens de jouer le rôle d'employeur en dernier ressort qu'il a tenu jusqu'à une période récente. Il a déjà bien du mal à assurer les autres défis posés par la croissance démographique et relevant plus directement de ses fonctions : ceux de l'éducation et de la santé <sup>(4)</sup>.

La dépendance agro-alimentaire est un autre aspect crucial des difficultés auxquelles sont confrontées les économies d'Afrique du Nord. A partir du début des années soixante-dix, l'écart entre les performances médiocres des secteurs agricoles du Maghreb et de l'Egypte et la progression continue de la demande alimentaire s'est creusé. La progression spectaculaire des importations a conduit à une forte dégradation des soldes extérieurs. Encore exportateurs nets de produits alimentaires au moment du premier choc pétrolier, le Maroc ne couvrait plus dix ans plus tard qu'à peine la moitié de ses importations par ses exportations, et la Tunisie moins d'un tiers. Mais les déficits alimentaires sont surtout considérables en Egypte et en Algérie : le déficit algérien dépasse 2 milliards de dollars, celui de l'Egypte 3 milliards.

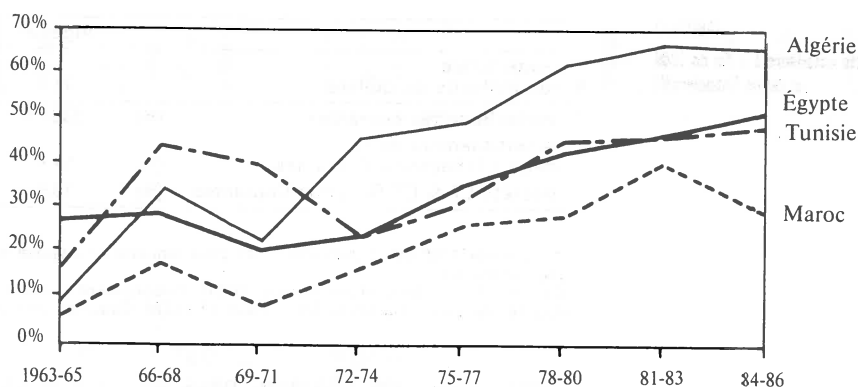
L'objectif prioritaire était de fournir à la population une alimentation à bas prix. Aucun gouvernement n'a voulu payer le prix d'une politique de soutien à l'agriculture vivrière. Ainsi, dans ces quatre pays, la consommation de céréales, qui tient une place essentielle dans l'alimentation, repose très largement sur les importations : pour près de 70 % en Algérie, près de 50 % en Egypte et en Tunisie, 35 % au Maroc (graphique B).

(2) Selon les perspectives de l'ONU, variante moyenne. Cf. *World Population Prospects, 1986.*

(3) Officiellement, le chômage frapperait 17 % de la population active, ce chiffre étant sans doute une estimation minimale.

(4) En Algérie, le budget consacré à l'éducation et à la santé représente aujourd'hui plus de 10 % du PIB. Il pourrait, sous la seule pression des effectifs et des améliorations indispensables, se monter à près de 13 % du PIB d'ici l'an 2000 suivant le chiffrage réalisé dans le rapport du CEPIL cité ci-dessus.

GRAPHIQUE B  
**Parts des importations  
 dans la consommation des céréales**  
 (Moyennes triennales sur les quantités)



Source : ONU, *World Population Prospects*, 1986.

Compte tenu de la croissance démographique et des inerties rencontrées pour augmenter la production, la dépendance alimentaire ne pourra pas diminuer dans les prochaines années. Elle est particulièrement préoccupante quand elle n'a pour contrepartie, comme c'est le cas en Algérie et en Egypte, qu'une « spécialisation » limitée à des domaines très fragiles : pétrole et gaz, transferts des travailleurs émigrés, canal de Suez. La structure très polarisée des recettes courantes le montre bien (tableau 2).

TABEAU 2  
**La structure des recettes  
 courantes en 1986**

(en % du total des recettes courantes)	Algérie	Egypte	Maroc	Tunisie
Produits manufacturés	1,3	7,9	21,5	34,0
Energie et matières premières	80,8	20,6	11,3	14,9
Produits agricoles & aliment.	0,3	2,1	14,0	6,8
Tourisme	1,4	2,9	14,2	17,4
Transferts privés	3,3	26,2	27,2	11,6
Autres crédits courants	12,9	40,2	11,8	15,2
Total	100	100	100	100

Source : CEPII, bases CHELEM, Commerce international et Balances de paiement.

#### 4 **Le resserrement des contraintes financières**

Créer des emplois, éduquer les jeunes, faire progresser la santé, construire des logements, améliorer la consommation alimentaire... la vivacité de la croissance démographique n'a fait que multiplier les défis. Or, jusqu'à la fin des années soixante-dix, les réponses qu'y apportèrent les pays d'Afrique du Nord — comme de nombreux autres pays en développement — s'inscrivaient dans un contexte financier relativement souple.

Depuis le début de la présente décennie, le retournement progressif de l'environnement économique et financier international a partout profondément transformé les conditions de financement du développement. Tandis que le Maroc se heurtait très précocement à de graves difficultés de paiements et faisait appel au FMI dès 1981, alors que l'Egypte, malgré le ballon d'oxygène apporté par les exportations d'hydrocarbures au début des années quatre-vingt, accumulait les emprunts extérieurs, les autorités tunisiennes et algériennes tentèrent de garder le contrôle de leur situation financière. En Algérie, la première moitié des années quatre-vingt fut même ponctuée de légers surplus, et d'une diminution de la dette en valeur absolue.

En 1986, le contre-choc pétrolier a brutalement refermé l'eau financier sur les pays exportateurs d'hydrocarbures. L'Egypte a été inéluctablement précipitée dans la cessation de paiements, et la Tunisie a recouru au FMI et aux opérations de rééchelonnements. Seule l'Algérie disposait d'une petite marge de manœuvre, notamment grâce à une prudente reconstitution des réserves de change en 1985. Malgré l'extrême dureté du choc pour un pays où les recettes tirées des hydrocarbures représentaient, en 1985, 88 % des recettes courantes, les autorités algériennes ont mis un point d'honneur à respecter leurs engagements. En 1986, l'amortissement de la dette et le paiement des intérêts ont ainsi absorbé 70 % des recettes courantes (tableau 3).

TABLEAU 3  
Dette extérieure à la fin de 1986  
et ratios financiers (\*)

	Algérie	Egypte	Maroc	Tunisie
Dette totale (en milliards de dollars)	21,9	38,4	18,3	6,7
Dette/Recettes courantes (%)	230	410	350	210
Amortissement de la dette LT/Recettes Courantes (%)	51,6	13,0	13,6	17,3
Intérêts LT & CT/Recettes Courantes (%)	18,5	19,5	17,3	10,8

(\*) : L'année 1986 est la dernière année pour laquelle on dispose actuellement de chiffres dans les publications internationales.

Source : Pour la dette et son service, OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement, 1988. Pour les recettes courantes, CEPII base CHELEM, Balances de paiement.

Dans le cas de l'Algérie, pays qui, il y a encore peu, bénéficiait d'un bon « crédit » auprès de la communauté financière internationale, un recours moins timide aux capitaux extérieurs aurait probablement été un moindre mal. Car un mouvement de réforme commençait à se dessiner, manifestant une prise de conscience des limites du dirigisme étatique et de la centralisation qui caractérisaient le modèle de développement antérieur. Mais de tels changements de cap ont une inertie importante. Les graves troubles qui ont éclaté au début du mois d'octobre montrent à l'évidence que l'économie ne pouvait pas supporter une nouvelle chute du prix des hydrocarbures et une gestion aussi serrée de la pénurie de devises.

Les difficultés qu'affrontent les pays d'Afrique du Nord sont, on le voit, loin d'être conjoncturelles. La pression démographique et les contraintes financières se conjugueront encore longtemps pour rendre la tâche difficile aux gouvernements. Les événements d'Algérie rappellent aux pays européens, absorbés par les échéances de 1992, la gravité des enjeux de leurs relations avec leurs voisins d'Afrique du Nord.

Cette lettre peut être citée librement à condition de mentionner la source.

#### Rédaction :

Centre  
d'études prospectives  
et d'informations  
internationales,  
9, rue Georges-Pitard,  
75015 Paris.  
Tél. (1) 48-42-64-64

Rédacteur en chef :  
Gérard Lafay.

#### Edition :

La Documentation française.  
Abonnement d'un an  
(8 numéros) : 185 F (France).  
210 F (Etranger).  
25 F (suppl. pour envoi  
par avion).

Commande adressée à :  
La Documentation française.  
124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception  
de la facture.

Directeur  
de la publication :  
Jean-Michel Charpin.

CPPP n° 1462 AD.  
4° trimestre 1988.  
633-Octobre 1988.

Imp. Louis-Jean - GAP

Imprimé en France.

*Vient de paraître*

## ECONOMIE PROSPECTIVE INTERNATIONALE

Revue trimestrielle du CEPII (\*)  
N° 36, 4° trimestre 1988, 136 pages, numéro spécial

#### EDITORIAL

Quelques éléments d'appréciation  
(Jean-Michel Charpin)

#### STRATÉGIES INDUSTRIELLES

L'industrie manufacturière dans l'Amérique de demain  
(Rudiger Dornbusch, James Poterba, Lawrence Summers)  
Industrie américaine : les paradoxes d'une faible compétitivité  
(Philippe Delmas, Geneviève Roy)

#### ECONOMIES NATIONALES

Les dilemmes de M. Bushakis  
(Jean Pisani-Ferry)  
La déréglementation aux Etats-Unis : un essai d'évaluation globale  
(David Encaoua, Hubert Kempf)  
Flexibilité des salaires : l'impact des années Reagan  
(Elizabeth Kremp, Jacques Mistral)

#### A PARTIR DE CHELEM

Les exportations américaines de produits agro-alimentaires  
(Alix de Saint-Vaulry)

(\*) En vente à la Documentation Française.

- Abonnement d'un an (4 numéros)..... 265 F (France); 328 F (Etranger); 50 F (suppl. pour envoi par avion)
- Prix du numéro..... 69,00 F